



Rapport de développement durable

2010-2011

Sommaire

| | |
|---|----|
| Le mot des Directeurs | 3 |
| IKOS et le développement durable | 4 |
| Enjeux et démarche 2010-2011 | 4 |
| Engagements | 4 |
| Responsabilité sociale et sociétale | 6 |
| Développer l'employabilité de nos collaborateurs | 6 |
| Le développement professionnel des collaborateurs | 6 |
| La formation des collaborateurs | 6 |
| Prôner la non-discrimination, la diversité et l'égalité des chances | 7 |
| La diversité | 7 |
| L'insertion des personnes handicapées | 7 |
| L'insertion des séniors | 8 |
| La santé et la sécurité | 8 |
| Préserver la santé | 8 |
| Prévenir les risques | 8 |
| Responsabilité environnementale | 9 |
| Réduire notre impact environnemental | 9 |
| Elaboration de l'état des lieux | 9 |
| Actions | 10 |
| Sensibilisation des collaborateurs | 11 |
| Evaluation des performances | 11 |
| Tableau de croisement : Référentiel GRI et principes du pacte mondial | 11 |

Le mot des Directeurs



La volonté d'IKOS est de s'inscrire dans la voie du développement durable et mesuré tout en assumant ses responsabilités sociales, sociétales et environnementales.

De par son activité de conseil en technologies, IKOS n'est pas une entreprise polluante. Cela dit, l'ensemble des équipes IKOS est sensibilisé à optimiser l'impact direct de ses activités sur l'environnement. Par ailleurs la non-discrimination et l'égalité des chances sont des priorités au sein de la société, tant au niveau de nos pratiques de recrutement que de notre management interne.

C'est pourquoi nous avons initié une démarche de développement durable au sein de notre société depuis 1 an. Celle-ci comprend : un état des lieux de notre responsabilité sociétale et environnementale (RSE), la planification d'actions simples et un plan d'actions pour l'année suivante.

Nous nous engageons de même à faire progresser les principes du Pacte Mondial des Nations Unies dans notre sphère d'influence et de continuer à les intégrer dans la stratégie de notre compagnie, notre culture commerciale et nos modes opératoires.



Serge CHELLY et Michaël BOYER

Directeurs



IKOS et le développement durable

Le développement durable est une démarche récente au sein d'IKOS, jeune société créée il y a cinq ans. L'enjeu premier est de parvenir à définir une politique cohérente et réaliste, qui permette la conciliation des deux axes du développement : social et environnemental.



Enjeux et démarche 2010-2011

IKOS est une société de conseil innovante spécialisée dans le ferroviaire et l'énergie, qui ne fait pas partie des industries les plus polluantes. Pour autant, l'entreprise s'engage dans une démarche de développement durable :

- Enjeux sociaux et sociétaux : non discrimination, parité et diversité ; insertion et formation ; éthique et conditions de travail ; santé et sécurité des employés.
- Enjeux environnementaux : réduction de l'impact de l'activité sur l'environnement ; sensibilisation et mobilisation des collaborateurs.

2010-2011 sont les années de l'identification, de la définition et de la mise en place d'actions et d'indicateurs chiffrés. IKOS cherche à identifier les bonnes pratiques et les indicateurs pertinents pour guider sa politique de développement durable.

Engagements

IKOS est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies depuis le 1 juin 2010, s'engageant ainsi à respecter et à promouvoir un ensemble de valeurs fondamentales.

Les dix principes du Pacte Mondial sont les suivants :

DROITS DE L'HOMME

Principe n°1 : Les entreprises doivent promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus sur le plan international ;

Principe n°2 : Les entreprises ne doivent pas se faire complices de violations des droits fondamentaux.

NORMES DE TRAVAIL

Principe n°3 : Les entreprises devraient respecter l'exercice de la liberté d'association et reconnaître le droit à la négociation collective ;

Principe n°4 : Elimination de toutes les formes de travail forcé et obligatoire ;

Principe n°5 : Abolition effective du travail des enfants ;

Principe n°6 : Elimination de la discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession.

ENVIRONNEMENT

Principe n°7 : Promouvoir une approche prudente des grands problèmes touchant l'environnement ;

Principe n°8 : Prendre des initiatives en faveur de pratiques environnementales plus responsables ;

Principe n°9 : Encourager la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe n°10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots de vin.

L'implantation française d'IKOS facilite le respect des principes 1 à 6, et celui du principe 10 du fait de l'application des droits de l'homme et du travail. IKOS agit en faisant notamment la promotion de ces principes auprès de ses fournisseurs.

Par ailleurs IKOS s'engage à respecter activement le principe n°6 : la diversité est déjà une réalité dans l'entreprise mais la lutte contre la discrimination est une de ses préoccupations.

Enfin bien que n'étant pas une entreprise polluante, IKOS met en place des principes simples pour réduire son impact sur l'environnement.

Responsabilité sociale et sociétale

L'égalité des chances et la santé-sécurité au travail sont les principales préoccupations d'IKOS.



Développer l'employabilité de nos collaborateurs

IKOS est un accélérateur de carrières. Sa vocation est de développer les compétences de ses collaborateurs, de favoriser leur mobilité et de leur proposer des parcours de carrière adaptés à leurs souhaits.

Le développement professionnel des collaborateurs

IKOS a lancé en 2010 un « chantier RH » visant la création de parcours de carrière en deux temps:

- Développer un référentiel de compétences IKOS (techniques et humaines) ;
- Définir les étapes de passages d'une fonction à une autre.

Cette démarche permettra de suivre l'évolution de carrière des collaborateurs, grâce à des indicateurs pertinents et mesurables.

La formation des collaborateurs

Afin de développer leurs compétences, IKOS organise régulièrement des conférences techniques accessibles à tous. Les formateurs – des consultants IKOS – transmettent leur savoir à leurs collègues en partageant, entre autre, des retours d'expériences sur chaque sujet abordé.

Par ailleurs, IKOS propose différents types de formations externes en fonction des besoins de ses salariés et des enjeux de la Société.

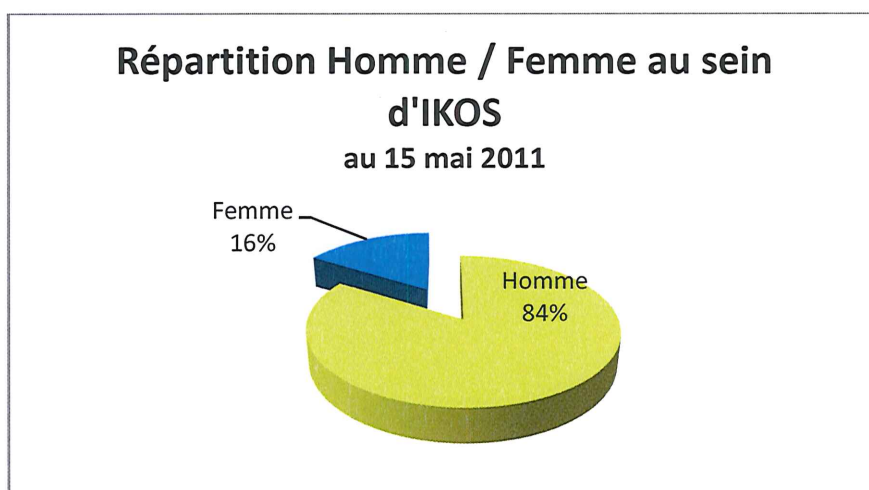
Prôner la non-discrimination, la diversité et l'égalité des chances

La diversité est un sujet essentiel, IKOS favorise le pluralisme et la non-discrimination au travers de ses recrutements et de sa gestion de carrières.

La diversité

IKOS connaît une croissance importante chaque année, les ingénieurs embauchés sont issus de parcours divers (écoles d'ingénieurs, universités,...). La diversité des équipes, qui se traduit également par la représentation de **11 nationalités**, est une des richesses et des forces du groupe.

Le métier d'ingénieur attire encore aujourd'hui majoritairement des hommes, la répartition homme/femme au sein d'IKOS reflète bien cette tendance.



L'insertion des personnes handicapées

Depuis près d'un an, IKOS s'engage à favoriser le travail des personnes handicapées.

Deux grandes actions ont ainsi été menées cette année:

- Le recours à de la sous-traitance pour des tâches administratives avec le milieu protégé (APAJH),
- L'achat de fournitures de bureau auprès une entreprise adaptée (Le chêne).

Suite à un diagnostic des besoins de l'entreprise, des actions pouvant être mises en place ont été déterminées.

L'insertion des seniors

A niveau égal de compétence, IKOS traite les candidatures de travailleurs de 50 ans et plus avec une attention particulière. D'un point de vue gestion des carrières, tous les collaborateurs, quels que soient leurs âges, ont accès à la formation et aux entretiens de carrière avec leur hiérarchie.

IKOS a établi un plan d'actions pour l'emploi des seniors en 2010.

La santé et la sécurité

Préserver la santé

La santé des collaborateurs d'IKOS est surveillée grâce aux visites médicales d'embauche, renforcées ou périodiques. IKOS peut être sollicité par ses clients pour intervenir sur l'ensemble du territoire français, c'est pourquoi l'entreprise ouvre régulièrement des comptes auprès de nouveaux centres de visites médicales et facilite ainsi le suivi médical des consultants sur le lieu où se déroule le projet.

Prévenir les risques

Tout nouvel arrivant chez IKOS suit un parcours d'intégration qui comporte un accueil sécurité. Les thèmes suivants y sont développés:

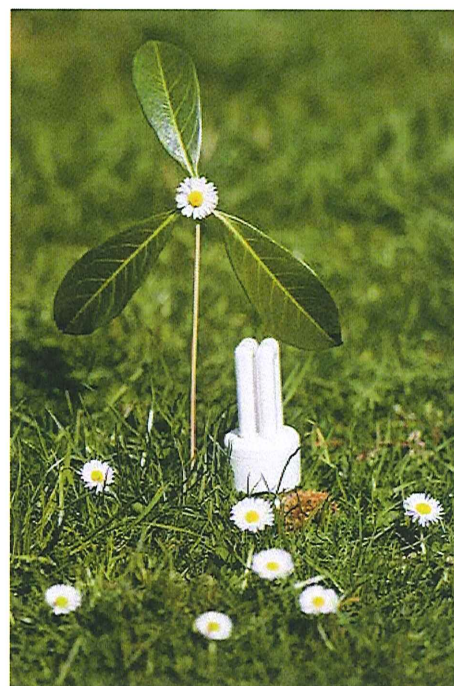
- La conduite à tenir en cas d'urgence ;
- L'objectif des plans de prévention ;
- La procédure de déclaration des accidents du travail ;
- Les principaux risques d'IKOS ;
- Les consignes de sécurité et de prévention.

De plus un « livret d'accueil environnement, santé et sécurité au travail », récapitulant tous les principes abordés lors de l'accueil, est transmis à tous les salariés.

Afin de préserver la sécurité et la santé des consultants sur leurs lieux de projet, nous demandons la réalisation des plans de prévention. Ceux-ci sont transmis aux consultants concernés afin de les informer des règles d'hygiène et de sécurité du site client.

Responsabilité environnementale

IKOS veut réduire son empreinte environnementale en menant des actions de plus en plus nombreuses et en réalisant des actions de sensibilisation.



Réduire notre impact environnemental

Elaboration de l'état des lieux

Afin de répondre au mieux à ses responsabilités environnementales et adopter une politique efficace, IKOS cherche à identifier ses principaux impacts sur l'environnement.

En 2010, IKOS entreprend de définir des indicateurs chiffrés spécifiques à sa responsabilité environnementale.

Dans une démarche nouvelle et pragmatique, IKOS :

- Identifie les indicateurs les plus pertinents ;
- Dresse les priorités dans la liste d'indicateurs selon leur faisabilité et leur signification ;
- Définit chaque indicateur ainsi retenu ;
- Choisit une méthode de collecte des données ;

- Analyse les valeurs de chaque indicateur, identifie les éventuelles marges de manœuvre et envisage des plans d'actions en conséquence.

Ainsi, en 2011, IKOS pourra suivre ses consommations d'électricité, d'eau, de papier - sa flotte de véhicules et ses consommations de carburants - ses déchets et ses campagnes de collecte.

Actions

Déplacements

Selon la politique d'IKOS, tout déplacement professionnel doit se faire de préférence en transport en commun, l'usage de la voiture est réservé aux lieux non desservis par ceux-ci ou difficilement accessibles.

Concernant la location de véhicule, cette politique incite les collaborateurs à utiliser des véhicules de catégorie A, moins lourds et moins émetteurs de CO₂.

Papier et impression

Toutes les impressions lancées au sein du parc informatique d'IKOS sont paramétrées en noir et blanc et recto/verso depuis 2010. De plus, les imprimantes IKOS ont été renouvelées en 2010 afin d'être équipées de la fonction recto/verso en impression et scan.

Gestion des énergies et consommables

Cette année IKOS a réalisé un état des lieux de son impact sur l'environnement et a déjà programmé des actions pour l'année 2011-2012 telles que :

- Une sensibilisation « des gestes simples pour l'environnement » à tous les collaborateurs ;
- La mise en place d'un système de recyclage du papier, des capsules de café NESPRESSO, des bouchons de plastiques, des piles usagées, des ampoules et des cartouches d'imprimantes ;
- Le suivi de la flotte de véhicule (carburant, rejet de CO₂) ;
- Le suivi de la consommation d'électricité et d'eau.
- ...

Sensibilisation des collaborateurs

Des actions de sensibilisation des collaborateurs sont réalisées pour les inciter notamment à limiter les impressions inutiles de mails grâce à une « signature verte ».

Prénom NOM
 Fonction
 Tél : XX XX XX XX XX
 Fax : XX XX XX XX XX
[adresse mail](#)



Adresse du site
www.ikosconsulting.com

Parce que nous croyons aux "petits gestes" du quotidien, nous vous invitons à n'imprimer ce mail que si nécessaire.

Evaluation des performances

Tableau de croisement : Référentiel GRI et principes du pacte mondial

| Indicateurs de performance environnementale | | |
|---|---------------------------|-------|
| Indicateurs GRI | Principe du Pacte mondial | Page |
| EN4 | Principe n°8 | 10-11 |
| EN8 | Principe n°8 | 10-11 |
| Indicateurs de performance sociale | | |
| Indicateurs GRI | Principe du Pacte mondial | Page |
| LA11 | Principe n°6 | 6 |
| LA13 | Principe n°6 | 7 |